Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

http://www.archive.org/details/latailledesarbre00cana

Agriculture
Canada

Publication 1773 B

La taille des arbres fruitiers de votre jardin

Un arbre fruitier doit être taillé pour donner des rendements maximaux pendant toute sa vie. Pratiquée correctement, la taille favorise le développement d'un tronc solide et de branches fortes, tout en éliminant les branches moins productives. Elle facilite en outre les façons culturales, la pulvérisation et la récolte.

Bien que la taille puisse se pratiquer à n'importe quel moment au cours de la période de dormance, il est toutefois préférable d'entreprendre cette opération vers la fin de l'hiver ou au début du printemps, juste avant le réveil de la nature.

Les jeunes arbres

La taille des jeunes arbres permet de leur donner une forme. Il faut rabattre les scions d'un an, au moment de la plantation, en les raccourcissant au tiers de leur hauteur, juste au-dessus d'un bourgeon sain et fort. Ce dernier allongera par le fait même et les deux bourgeons latéraux voisins formeront des pousses. Si l'arbre n'est pas taillé, le bourgeon terminal se développera et les bourgeons latéraux se trouvant juste au-dessous resteront dormants ou formeront des spurs.

Si vous plantez un arbre de deux ans, prenez la pousse du centre comme axe central. Les branches latérales doivent être espacées de 15 à 20 cm et bien réparties en spirale autour du tronc, à partir de 75 cm du sol. Écimez légèrement l'axe central, mais coupez les branches latérales à une longueur de 50 à 60 cm du tronc pour favoriser la ramification. Ne laissez jamais plus de quatre charpentières, et seulement si elles sont bien placées, car en général, deux ou trois suffisent. Pour éliminer les fourches faibles, choisissez des branches formant des angles de plus de 35°. L'axe central se ramifiera au cours des prochaines saisons.

Écimez légèrement l'axe central chaque saison jusqu'à ce que l'arbre atteigne de 2 à 2,5 m de hauteur et qu'il porte de 6 à 8 branches latérales servant de charpentières. Chez la plupart des arbres, l'axe central s'équilibre naturellement et ne nécessite plus d'écimage. Cependant, chez certaines variétés de pommiers telles que Delicious et Spy, il faudra peut-être procéder à un étêtement important après la première grosse récolte.

Les arbres en production

Il faut limiter la taille des arbres en production, car cette opération contrarie la précocité de la fructification. Procédez à une coupe d'éclaircissement en taillant les petites branches pour favoriser la circulation de l'air, l'ensoleillement et, par conséquent, le mûrissement uniforme des fruits. Il faut également éliminer les gourmands (pousses lisses, verticales et à croissance rapide), les rameaux qui se croisent et le bois mort ou malade. De temps à autre, élaguez les branches trop fortes pour éviter un déséquilibre de l'arbre. Coupez toujours au ras du tronc ou de la branche mère pour accélérer la cicatrisation. Appliquez par ailleurs un enduit spécial sur les lésions de plus de 4 cm de diamètre.

Ne coupez pas de branches à moins que ce ne soit nécessaire. La taille réduit en effet le nombre de feuilles productrices d'énergie et diminue ainsi la vitalité de l'arbre. La taille a un effet nanisant; cependant, menée au cours de la période de dormance, elle favorise la croissance de nouvelles pousses. La croissance maximale aura lieu près de la coupe. La taille régulière permet d'équilibrer la production de feuilles et de fruits. Cependant, quand il faut procéder à une taille importante, comme il arrive lors de la restauration de vieux vergers, cet équilibre peut être bouleversé et la production de fruits s'en trouver fort réduite pendant deux ou trois ans.

Taille d'un jeune pommier -- À gauche : à la fin de la première année, le jeune arbre, qui avait été planté à l'état de scion d'un an, sera rabattu à 75 cm. À droite : le même arbre taillé, prêt pour la seconde année de croissance. Quatre branches charpentières ont été choisies, ainsi qu'un nouvel axe. Ce dernier a été réduit d'un tiers et les branches latérales de la moitié environ.

PUBLICATION 1773/B, on peut obtenir des exemplaires à la Direction générale des communications, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984
N° de cat. A53-1773/1984 ISBN: 0-662-53399-2
Impression 1984 Réimpression 1986 15M-2:86

CAL/BCA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00187697 0

Canada